

## Démarche provinciale en matière de bien-être des animaux

Mike Draper  
Direction de la santé et du bien-être des animaux  
Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires  
rurales de l'Ontario  
Septembre 2007



NFACC's National Farm Animal Care & Welfare Conference, September 20 & 21, 2007  
La Conférence nationale du CNSAE sur le bien-être et la protection des animaux d'élevage, 20 et 21 septembre 2007

## Démarche provinciale en matière de bien-être des animaux

Chaque province et territoire du Canada a promulgué un ensemble de lois visant la protection des animaux.



Certaines d'entre elles remontent aux années 1800.

NFACC's National Farm Animal Care & Welfare Conference, September 20 & 21, 2007  
La Conférence nationale du CNSAE sur le bien-être et la protection des animaux d'élevage, 20 et 21 septembre 2007

## Démarche provinciale en matière de bien-être des animaux

La législation provinciale qui porte sur le bien-être des animaux se divise en deux principales catégories :

1. Protection générale des animaux
  - c-à-d une législation générale pour protéger tous les animaux, qui autorise le retrait des animaux vivant dans un milieu violent ou privés de soins.
2. Autorisation et contrôle réglementaire
  - réglementation d'un secteur particulier pour garantir la protection de la santé et du bien-être d'un animal, c-à-d, un animal destiné à la recherche, l'abattage sans cruauté, les encans à bestiaux, fermes d'animaux à fourrure ou à gibier, transports, législation sur la santé animale



NFACC's National Farm Animal Care & Welfare Conference, September 20 & 21, 2007  
La Conférence nationale du CNSAE sur le bien-être et la protection des animaux d'élevage, 20 et 21 septembre 2007

## Démarche provinciale en matière de bien-être des animaux

Démarche provinciale – points communs :

- Infractions de responsabilité stricte (par opposition au Code criminel où l'intention doit être prouvée).
- La détresse est un terme courant, employé dans la législation portant sur la protection générale des animaux; sens semblable.



- Toutes les lois provinciales sur la protection générale des animaux donnent l'autorisation de garder légalement un animal pour le protéger.

NFACC's National Farm Animal Care & Welfare Conference, September 20 & 21, 2007  
La Conférence nationale du CNSAE sur le bien-être et la protection des animaux d'élevage, 20 et 21 septembre 2007

## Démarche provinciale en matière de bien-être des animaux

La démarche de l'Ontario :

Générale :

- *Loi sur la Société de protection des animaux de l'Ontario* (compétences générales pour promulguer des ordonnances, ou pour soustraire ou euthanasier des animaux en détresse).

Particulière :

- *Loi sur les animaux destinés à la recherche* (animaux destinés à la recherche et fourrières municipales), *Loi sur la vente à l'encan du bétail* (bétail vendu à l'encan), *Loi sur les cadavres d'animaux* (animaux invalides), *Meat Regulation*



NFACC's National Farm Animal Care & Welfare Conference, September 20 & 21, 2007  
La Conférence nationale du CNSAE sur le bien-être et la protection des animaux d'élevage, 20 et 21 septembre 2007

## Démarche provinciale en matière de bien-être des animaux

Normes en matière de soins

Plusieurs provinces (et de nombreuses municipalités, là où la loi provinciale le permet) ont adopté des normes en matière de soins, énonçant les normes minimales prévues en matière de soins aux animaux.



NFACC's National Farm Animal Care & Welfare Conference, September 20 & 21, 2007  
La Conférence nationale du CNSAE sur le bien-être et la protection des animaux d'élevage, 20 et 21 septembre 2007

## Démarche provinciale en matière de bien-être des animaux

Exemple de normes en matière de soins :

Alberta Animal Protection Act (*Loi sur la protection des animaux de l'Alberta*)

2.1 Une personne qui possède ou qui est responsable d'un animal

- (a) doit s'assurer qu'un animal est nourri et abreuvé de façon satisfaisante,
- (b) doit fournir des soins appropriés à l'animal si celui-ci est blessé ou malade,
- (c) doit protéger l'animal de façon raisonnable du froid ou de la chaleur extrême, et
- (d) doit fournir à l'animal un abri, un espace et une

ventilation appropriés

NFACC's National Farm Animal Care & Welfare Conference, September 20 & 21, 2007  
La Conférence nationale du CNSAE sur le bien-être et la protection des animaux d'élevage, 20 et 21 septembre 2007

## Démarche provinciale en matière de bien-être des animaux

Statistiques :

- 9 provinces sur 10 disposent de législation portant sur la protection générale des animaux visant la protection du bétail

Plusieurs provinces jugent qu'il n'est pas illégal de ne pas respecter les normes et les pratiques acceptées d'élevage.

- 3 provinces réglementent spécifiquement le transport du bétail.

- 5 provinces réglementent spécifiquement le bien-être des animaux d'élevage.

NFACC's National Farm Animal Care & Welfare Conference, September 20 & 21, 2007  
La Conférence nationale du CNSAE sur le bien-être et la protection des animaux d'élevage, 20 et 21 septembre 2007

## Démarche provinciale en matière de bien-être des animaux

Diversité de moyens d'exécution dans les lois provinciales, au Canada :

- Ordonnances pour obliger les propriétaires/gardiens à prendre des mesures
- Infractions faisant l'objet d'une amende
- Compétence pour euthanasier des animaux
- Ordonnances d'un tribunal pour interdire la propriété, ou poser des conditions à la propriété continue

Compétence pour inspecter les installations commerciales

NFACC's National Farm Animal Care & Welfare Conference, September 20 & 21, 2007  
La Conférence nationale du CNSAE sur le bien-être et la protection des animaux d'élevage, 20 et 21 septembre 2007

## Démarche provinciale en matière de bien-être des animaux

Démarches novatrices dans d'autres domaines

- Sanctions administratives pécuniaires - Sanctions civiles (protection de l'environnement)
- Signalement obligatoire (protection de l'enfance et protection de l'environnement)
- Recherche et analyse de renseignements, et exécution ciblée.

- Normes de conformité (établissement de traitement des viandes de l'Ontario -

interprétation réglementaire de chaque section)

NFACC's National Farm Animal Care & Welfare Conference, September 20 & 21, 2007  
La Conférence nationale du CNSAE sur le bien-être et la protection des animaux d'élevage, 20 et 21 septembre 2007

## Démarche provinciale en matière de bien-être des animaux

Codes de pratiques

Plusieurs éléments de la législation sur la protection des animaux ont intégré, de façon réglementaire, des références à la nécessité de se conformer aux Codes de pratiques recommandées pour les animaux d'élevage ou ont indiqué que le Code constituait la norme acceptable.



NFACC's National Farm Animal Care & Welfare Conference, September 20 & 21, 2007  
La Conférence nationale du CNSAE sur le bien-être et la protection des animaux d'élevage, 20 et 21 septembre 2007

## Démarche provinciale en matière de bien-être des animaux

Codes de pratiques (suite)

- Résoudre la question du « devrait » par opposition à « doit » dans le code; quand un producteur respecte-t-il les normes du code? Cela constitue-t-il un défi d'exécution?

- Les Codes, devraient-ils ressembler à ceux de l'Association canadienne de normalisation ou à ceux de l'Office des normes générales du Canada?



NFACC's National Farm Animal Care & Welfare Conference, September 20 & 21, 2007  
La Conférence nationale du CNSAE sur le bien-être et la protection des animaux d'élevage, 20 et 21 septembre 2007

## Démarche provinciale en matière de bien-être des animaux

### Éléments de réflexion :

- Normes en matière de soins : préciser les obligations du propriétaire est plus courant au Canada, en Europe et aux États-Unis.

- Intégration de Codes de pratiques, clairement rédigés, indiquant des normes établies : permettra aux inspecteurs d'interpréter les normes en matière de soins.

- Expériences avec des infractions faisant l'objet d'une amende devraient servir de moyen de parvenir à la conformité sans passer par un processus judiciaire très long.



NFACC's National Farm Animal Care & Welfare Conference, September 20 & 21, 2007  
La Conférence nationale du CNSAE sur le bien-être et la protection des animaux d'élevage, 20 et 21 septembre 2007